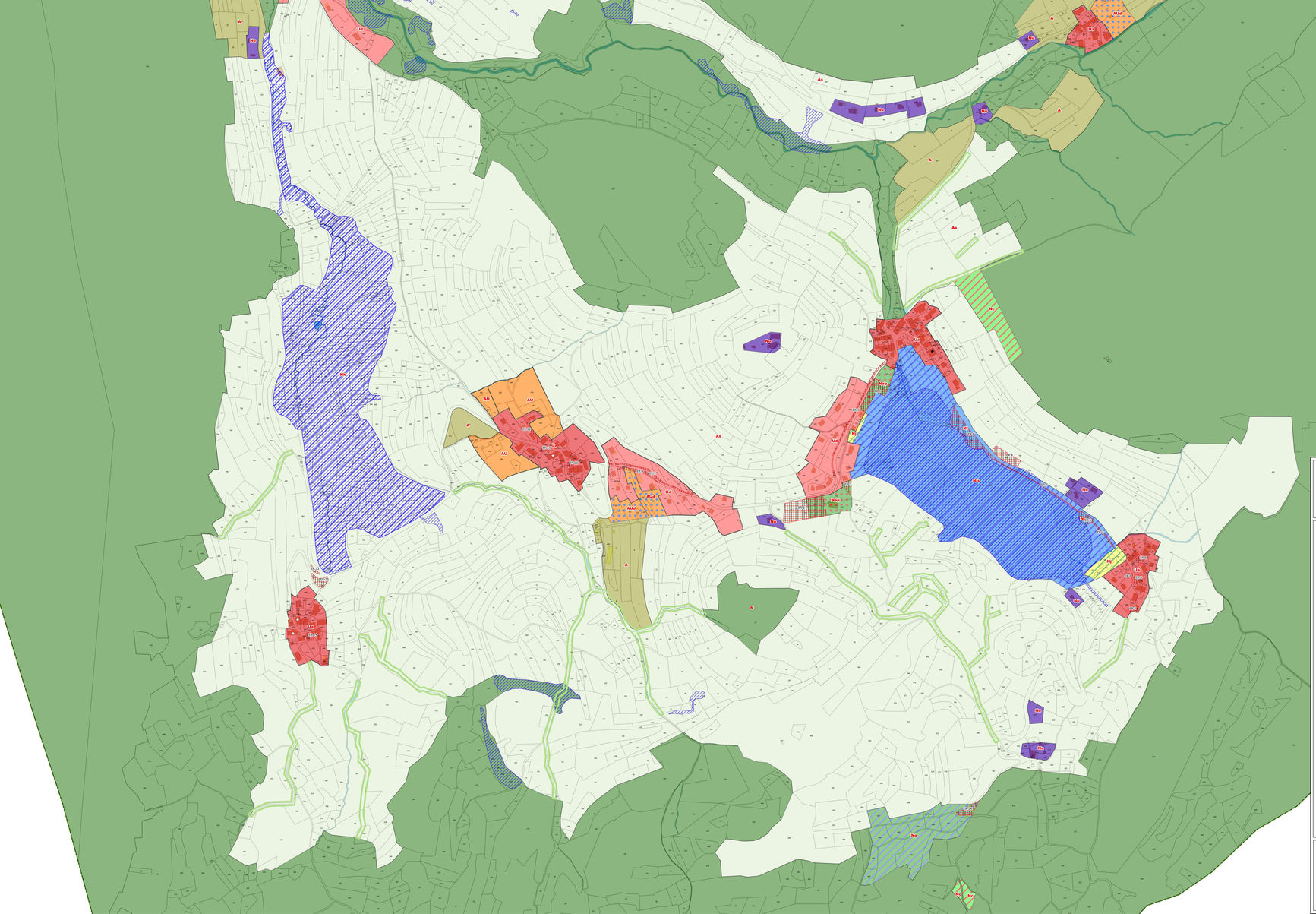

Département de la Savoie

Commune de La Thuile

Secteur SUD

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de Zonage - Modification n°2

Septembre 2017

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'agglomération Chambéry Métropole Coeur des Bauges

Prescriptions

Prescriptions ponctuelles

- Bâtiment d'exploitation agricole abritant du bétail
- ★ Bâtiment dont le changement de destination est interdit

Perscriptions surfaciques

- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Zone humide à protéger au titre de l'article L123-1-5°7 du code de l'urbanisme

Zonage réglementaire

- **AU** Zone subordonnée à une ouverture à l' urbanisation et une modification du PLU
- **AUd** Zone à urbaniser destinée à recevoir des constructions de densité comparable à celle de la zone Ud
- **Ua** Hameaux traditionnels
- **Ud** Groupe de construction de faible densité
- **A** Zone agricole
- **As** Secteur à enjeu paysager, où toute nouvelle construction est interdite
- **N** Zone naturelle et forestière
- **Nl** Zone naturelle des abords du lac de la Thuile où les equipements liés aux loisirs et à la pêche sont autorisés
- **Nls** Zone naturelle pour la préservation du lac de la Thuile à préserver strictement
- **Nc** Zone naturelle et forestière correspondant aux secteurs sur le chef-lieu avec projet de cabanes en bois installées dans les bois
- **Nj** Zone naturelle accueillant des jardins
- **Nes** Secteur réservé à des équipements publics
- **Np** Périmètre de protection de captage
- **Nu** Bâti isolé en zone agricole
- **Nzh** Zone humide

Fond de Plan

- Section
- Parcellaire
- Hydrographie
- Bâti
- Limite communale

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES
(au bénéfice de la commune, excepté les n°22, 23 et 24 au bénéfice de Chambéry Métropole - Coeur des Bauges)

CHEF-LIEU LE LAC:
ER1: extension du cimetière
ER2: parking salle des fêtes
ER3: extension zones d'équipements et de services
ER4: aménagement d'une aire pour le fonctionnement du service incendie.
ER5: aire de stationnement
ER6: aire de détente
ER7: aménagement d'un cheminement piéton le long du lac
ER8: aire de stationnement et de dénéigement

MORION
ER9: aménagement de voirie
ER10: aménagement d'un parking
ER11: aménagement d'un parking
ER12: aménagement de voirie

NECUIDET
ER13: aménagement d'un parking (départ de randonnée)
ER14: aménagement d'un parking dans le village

LA RONGERE
ER16: aménagement d'un parking
ER 17: aménagement d'un parking

ENTRENANT
ER18: aménagement de voirie
ER19: aménagement de voirie
ER20: aménagement d'un parking dans le village

MONTHOUX
ER21: aménagement d'un espace public autour du bassin

PROTECTION DES CAPTAGES (au bénéfice de Chambéry Métropole - Coeur des Bauges)
ER22: périmètre de protection immédiat du captage de Combe Noire
ER23: périmètre de protection immédiat du captage de La Rongère
ER24: périmètre de protection immédiat du captage du Mont

ALTITUDES VRD

n.chomaz urbaniste

0 200 400 600 m

N O E S